

# OBTENTION DE L'ATTESTATION D'UTILISATEUR D'AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS CIVILS

Mis à jour 22/01/2024

### Public ciblé

· Tous publics.

#### Prérequis

 Compréhension orale et écrite de la langue française.

## Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur www.campusvertdazur.fr;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

## Votre statut

· Aucun changement au statut initial.

### Modalité de sélection

 Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

## **Formateurs**

• M.Anthony PETIT. Formateur expérimenté

### Validation des acquis

 Évaluation finalisée par un bordereau de score. Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

#### **Finacement**

 Financement par le particulier ou par l'entreprise Financement possible sous cond ition par VIVEA pour les gérant d'entreprise.

## Durée

• 1 jours soit 7h.

#### Dates

 Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

## Tarif

• 175€.

Le drone est une innovation qui ouvre des perspectives pour travailler différemment et, surtout, plus efficacement au sein des aménagements paysagers tout comme en agriculture. Permettant notamment la topographie, le suivi de chantier, la prise de vue globale d'un terrain, il facilite le projet de conception d'un aménagement paysager et permet ainsi de mieux vendre une prestation. Mais piloter un drone ne s'improvise pas car il est nécessaire d'en connaître sa règlementation et surtout d'acquérir les bases du pilotage.

## L'OBJECTIF

Être capable de piloter un drone semi-professionnel.

## **POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?**

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap ;
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet





## LE CONTENU DE LA FORMATION

#### Être capable de connaitre la réglementation en vigueur :

- 🍗 La règlementation selon l'usage voulu (Les règles de l'air, Les règles de survol, les restrictions de vols ;
- Les règles à respecter selon le drone choisi (catégorie et classe de drone, les assurances les différentes attestations,l'enregistrement en ligne, les obligations d'équipements);
- ▶ La réglementation européenne et professionnelle (catégorie ouverte et catégories d'utilisation (A1 A2 A3), les scénarios standards, les demandes d'autorisation).

#### Être capable de créer et d'utiliser un Compte FOX ALPHATANGO :

- Créer son compte ;
- S'inscrire en tant qu'exploitant utilisateurs d'aéronefs télépilotés ;
- Déclarer sonaéronef.

#### Être capable de réaliser le test en ligne d'utilisateur d'aéronefs télépilotés civils :

- Réaliser un auto positionnement ;
- Visionner les vidéosformatives ;
- S'entrainer collectivement et individuellement ;
- Accéder etréaliser le test en ligne.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en salle et en extérieur, travaux pratiques d'application, échanges de pra- tiques, étude de cas, mise en situation.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille d'auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issus de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.





#### **Contactez nous!**

## CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts 38, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr Site web : www.campusvertdazur.fr























